

---

# Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU



Communautés  
dynamiques et viables

New  Nouveau  
Brunswick



---

# Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables

CE QUE NOUS AVONS ENTENDU



Communautés  
dynamiques et viables



**Environnement et Gouvernements locaux  
2021-2022**

Province du Nouveau-Brunswick  
C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1 CANADA

[www.gnb.ca](http://www.gnb.ca)

ISBN 978-1-4605-2950-8 (édition imprimée bilingue)

ISBN 978-1-4605-2951-5 (PDF : édition en anglais)

ISBN 978-1-4605-2952-2 (PDF : édition en français)

13376 | 2021.08 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

# Table des matières

Message du ministre .....	1
Ce que les Néo-Brunswickois ont dit, en résumé.....	3
Structure actuelle du Nouveau-Brunswick .....	6
Collaboration régionale .....	11
Aménagement du territoire .....	15
Financement du système de gouvernance locale du Nouveau-Brunswick .....	18
Prochaines étapes : un appel à l'action pour des changements.....	20



# Message du ministre

Nous accordons une grande importance à l'endroit où nous vivons. C'est là que nos enfants vont à l'école, que nous nouons des amitiés, travaillons, jouons et nous reposons. La gouvernance locale joue un rôle essentiel dans la qualité de vie de chacun, quel que soit son lieu de résidence.

Nous avons entamé une discussion au printemps sur la façon de moderniser un système de gouvernance locale vieux de plusieurs décennies afin de mieux répondre aux besoins des Néo-Brunswickois.

Nous avons beaucoup trop d'entités, ce qui crée des dédoublements, et certaines régions de notre province ont de la difficulté à maintenir des services de base, comme la protection contre les incendies. C'est pourquoi nous avons initié une réforme pour améliorer notre système et je suis très heureux de constater un niveau de participation aussi élevé.

Environ 1100 Néo-Brunswickois ont participé à nos 25 séances de consultation. De plus, nous avons reçu près de 120 mémoires, près de 120 courriels et plus de 1200 personnes ont répondu à notre sondage en ligne.

La réforme de la gouvernance locale ne concerne pas seulement les villes et villages. Les résidents et les dirigeants communautaires des districts de services locaux ont clairement indiqué qu'ils voulaient avoir voix au chapitre et faire partie de la solution. Je me réjouis de leur mobilisation.

Nous avons recueilli de nombreux commentaires et suggestions dans le présent document. J'espère que vous le lirez. Il s'agit d'une autre étape importante dans nos efforts de modernisation de notre système de gouvernance locale. Ensemble, nous aurons des collectivités plus dynamiques et durables, une province et des régions plus fortes.

Des ressources supplémentaires sont présentées sur notre site Web consacré à la réforme de la gouvernance locale, où vous pouvez trouver le livre vert intitulé [Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables](#), ainsi que des profils communautaires, des études, des rapports et des échéanciers.

Dans les mois à venir, nous prendrons des décisions importantes sur le plan de réforme, que nous publierons dans un livre blanc. Il est maintenant temps que chaque collectivité commence à tenir des discussions honnêtes sur sa situation actuelle et sur ses aspirations pour les années à venir, afin de pouvoir tirer parti d'un changement progressiste. Nous aurons un système de gouvernance locale renouvelé et moderne qui servira mieux les Néo-Brunswickois et la province dans son ensemble.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé. Votre contribution est inestimable. J'espère que vous continuerez à vous investir dans vos communautés et à vous intéresser activement à cet important processus.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Allain'.

L'honorable Daniel Allain

Ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale

## Ce que les Néo-Brunswickois ont dit, en résumé

Ce document offre un aperçu général des renseignements, commentaires et données qui ont été reçus tout au long du processus de consultation publique, au cours duquel de nombreux Néo-Brunswickois ont pris le temps de communiquer leurs idées et points de vue. Il s'agit d'un résumé de ce qui a été transmis pendant les séances de consultation publique, les réunions des comités de travail, dans les mémoires, les réponses aux sondages et les courriels ainsi que des commentaires exprimés au fil des nombreuses conversations informelles. Toute la rétroaction reçue au cours du processus de consultation publique a été examinée par l'équipe de la réforme de la gouvernance locale; toutefois, les idées et les commentaires n'ont pas tous été restitués dans ce document de synthèse, qui n'est d'ailleurs pas un compte rendu intégral de chacune des idées qui ont été exprimées.

S'il y a consensus sur la nécessité de procéder à une réforme, la question de l'approche à adopter est loin de faire l'unanimité.

Voici une liste des points de vue qui ont été exprimés fréquemment :

- Pour sa taille et sa population, la province du Nouveau-Brunswick compte trop d'entités.
- La collaboration régionale est importante pour la viabilité de notre province, mais les priorités en matière de collaboration varient d'une région à l'autre, car une approche universelle ne convient donc pas.
- Certaines personnes ont suggéré que le gouvernement mette en œuvre toutes les recommandations contenues dans le rapport Finn, alors que d'autres ont dit que le statu quo leur convient. Certains intervenants se sont exprimés en faveur du renforcement des centres de services, alors que d'autres ont dit préférer le modèle de la Colombie-Britannique pour la représentation régionale et la prestation des services.
- Des changements doivent être apportés au processus encadrant les impôts fonciers et les évaluations foncières au Nouveau-Brunswick pour le rendre plus juste, clair et transparent.
- Des améliorations touchant l'aménagement du territoire sont nécessaires pour favoriser les investissements et la croissance, protéger la qualité de vie et assurer un équilibre entre l'exploitation des ressources naturelles et la protection de l'environnement.
- Les Néo-Brunswickois veulent des représentants élus à l'échelle locale.

## Processus de consultation publique

Le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, Daniel Allain, a officiellement lancé la réforme de la gouvernance locale en janvier 2021 en faisant connaître le processus de consultation publique qui se poursuivrait au cours des mois suivants.

Au début du mois d'avril, un livre vert intitulé **Unir nos efforts pour bâtir des communautés dynamiques et viables** a été rendu public pour alimenter les discussions et générer des idées sur la manière d'améliorer le système de gouvernance locale du Nouveau-Brunswick. Ce livre vert a été structuré autour de quatre piliers, et des possibilités ont été présentées pour chacun de ces piliers. Les possibilités présentées n'étaient pas exhaustives, et les Néo-Brunswickois ont été encouragés à fournir des commentaires sur ce qui a été présenté et à exprimer d'autres points de vue sur le processus de réforme.

Pour respecter les lignes directrices relatives à la pandémie de COVID-19, les séances de consultation publique ont été tenues de façon virtuelle. Il est important de reconnaître que cela a entraîné certaines contraintes pour les personnes ayant un accès limité aux technologies ou dont l'accès à Internet n'est pas fiable. Toutefois, diverses solutions ont été offertes pour permettre aux citoyens de faire part de leurs commentaires et s'assurer que leur voix était entendue dans le cadre du processus de consultation publique.

À la fin d'avril, une série de séances de consultation thématiques avec des groupes d'intervenants ciblés a débuté. Ces intervenants étaient les suivants :

- Urbanistes et promoteurs;
- Organismes œuvrant dans les secteurs des loisirs, de la culture, des arts et du tourisme;
- Premiers intervenants;
- Représentants des établissements d'enseignement postsecondaires;
- Intervenants des secteurs des ressources naturelles, de l'agriculture et de l'environnement;
- Entreprises et organismes du domaine du développement économique;
- Organismes multiculturels et représentants de nouveaux arrivants.

Puis, à la mi-mai, **quatre séances** de consultation ont été tenues, deux dans chacune des deux langues officielles. D'une durée de deux heures, ces séances publiques portaient sur les piliers du livre vert, soit, d'une part, structure et financement et, d'autre part, collaboration régionale et aménagement du territoire.

En juin, une série de 12 séances de consultation publique régionales ont été tenues avec des représentants élus, des administrateurs municipaux, des membres de

comités consultatifs de district de services locaux (DSL) et des représentants de commissions de services régionaux (CSR). Certaines critiques ont été exprimées au sujet du moment choisi pour la tenue de ces séances, car elles ont eu lieu peu après l'annonce des résultats des élections municipales, en mai, et la nomination de certains comités consultatifs de DSL.

Outre ces séances officielles, les résidents et les intervenants ont été invités à faire part de leurs idées, opinions et inquiétudes par écrit au ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale ainsi qu'à l'équipe de la réforme de la gouvernance locale.

## Résumé des activités de consultation publique



**25 séances de consultation** auxquelles plus de 1100 personnes ont participé



**4 groupes de travail** formés d'experts provenant d'associations municipales, de DSL, de CSR et de ministères provinciaux se sont penchés sur les possibilités associées aux différents piliers



Près de **120 mémoires** ont été soumis par des Néo-Brunswickois, des gouvernements locaux, des organisations d'intervenants et des comités consultatifs de DSL



Environ **120 courriels** ont été reçus



Plus de **1200 réponses** au sondage en ligne ont été soumises

## Structure actuelle du Nouveau-Brunswick

Les Néo-Brunswickois s'identifient étroitement à la communauté dans laquelle ils vivent. Tout au long du processus de consultation publique, des résidents ont témoigné avec passion de leur fierté d'élever leur famille dans la même communauté dans laquelle ils ont grandi. Cependant, cette passion et cette fierté ne les empêche pas de reconnaître que certaines choses doivent changer. Bien que certaines personnes aient dit préférer maintenir le statu quo, il a largement été reconnu que l'actuelle structure de gouvernance locale est intenable.

Les participants sont d'avis qu'il existe trop de structures de gouvernance et qu'une consolidation s'impose, mais cela ne signifie pas que les communautés perdront leur identité. Comme l'un des groupes l'a fait valoir, « il est possible de préserver l'identité (nom, histoire, culture et langue) des communautés tout en diminuant le nombre d'entités de gouvernance locale ».

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Les gens s'associent aux villes et villages situés près d'eux. Assurer un équilibre entre les besoins des zones rurales et les besoins des villes sera difficile, mais cela permettrait aux régions d'avoir une vision plus claire en tant que région. La fragmentation est trop importante pour permettre une prise de décisions efficace. »

En réalité, plusieurs dirigeants locaux ont indiqué qu'ils voulaient faire partie de la solution. Ils ont affirmé que le statu quo n'était pas une option et qu'un changement majeur était nécessaire. Ces dirigeants locaux ont été invités à dialoguer avec leurs électeurs sur la voie à suivre. Voici des exemples de projets de restructuration communautaire envisagés à l'échelle locale :

- Le village de Stanley et les districts de services locaux de Saint Mary's, Estey's Bridge et Stanley.
- Les districts de services locaux de Douglas, Keswick Ridge, Bright et une partie du district de services locaux de Queensbury.
- La ville de Caraquet, le village de Bas-Caraquet, le village de Bertrand, le village de

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Les DSL doivent payer pour les services qu'ils utilisent et de plus, la participation citoyenne serait grandement améliorée si les gens habitant dans les DSL pouvaient participer démocratiquement à leur gouvernance locale. »

Maisonnette, le village de Grande-Anse, le village de Saint-Léolin, les districts de services locaux de Pokesudie, Saint-Simon, Blanchard Settlement, Poirier, Dugas, d'Évangéline, Anse Bleue, et une partie des districts de services locaux de Pokemouche, Landry Office, Paroisse de Caraquet, et de New Bandon.

- La ville de Grand-Sault, le village de Drummond et la communauté rurale de Saint-André.
- La ville de Campbellton, la ville de Dalhousie, les districts de services locaux de McLeods, Dalhousie Junction, Pointe la Nim et une partie du district de services locaux de Dalhousie.
- La communauté rurale de Cocagne et les districts de services locaux de Grande-Digue, Shediac River et Dundas.
- Le village d'Alma, le village de Riverside-Albert et le village de Hillsborough et les districts de services locaux de Hillsborough, Harvey, Hopewell et Alma. Par ailleurs, des discussions visant à restructurer les collectivités susmentionnées avec la ville de Riverview ont également eu lieu.
- Le village de St. Martins avec les districts de services locaux de Simonds, Fairfield et St. Martins.
- Le village de Bath, la ville de Florenceville-Bristol, le village de Centreville, les districts de services locaux de Glassville, Upper Kent, Wicklow, Peel, Wilmot, Lakeville et certaines parties des districts de services locaux d'Aberdeen, Kent et de Simonds.

L'un des principaux points soulevés dans le livre vert est que les Néo-Brunswickois qui résident dans un DSL (30 pour cent de la population) n'étaient pas de représentant local jouissant de

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Notre province au complet ne représente en fait que la population d'une ville de taille moyenne. Nos problèmes ne sont pas complexes au point de ne pas pouvoir être résolus si nous travaillons ensemble et faisons les choses différemment. »

pouvoirs décisionnels. Cet aspect a fait l'objet de discussions lors de la plupart des séances avec les intervenants et a été soulevé dans plusieurs mémoires écrits. Bien que certaines personnes aient dit être satisfaites du système actuel, il y a consensus sur le fait que tous les Néo-Brunswickois devraient pouvoir élire leurs représentants locaux dans le cadre d'un processus semblable à celui des gouvernements locaux.

Le livre vert a énuméré sept possibilités en lien avec la structure. Les possibilités allaient d'une restructuration à l'échelle provinciale en municipalités régionales au

regroupement de DSL en des entités de gouvernance locale plus grandes, avec plusieurs autres possibilités entre ces deux scénarios. Certains groupes étaient favorables à la municipalisation complète de la province; toutefois, plusieurs ont dit que ce n'était pas leur première option et que le regroupement de DSL serait une meilleure approche.

Des représentants de cités de la province ont fait valoir que tout changement à la structure municipale et à la gouvernance doit tenir compte des répercussions sur la croissance économique et l'attraction des investissements, que des mesures relatives au partage des coûts doivent être envisagées dans toute réforme qui aurait pour effet que tous les Néo-Brunswickois paient pour les infrastructures qu'ils utilisent et pour les services qu'ils reçoivent et que le déficit actuel en infrastructures doit être corrigé.

Des gouvernements locaux ont affirmé être disposés à collaborer dans leur région pour renforcer le système de gouvernance locale. Ils souhaitent découvrir ce à quoi pourraient ressembler les nouvelles entités de gouvernance. Certains ont décidé de présenter officiellement les possibilités pour leur communauté et demandent au gouvernement d'appuyer leur vision avant même la publication du livre blanc.

L'idée de renforcer les centres de services a suscité l'intérêt d'un nombre croissant d'intervenants au cours du processus de consultation. Ils ont reconnu les communautés d'intérêts plus importantes, les économies d'échelle et les avantages pour les entités environnantes.

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Le N.-B. ne peut pas continuer à avoir un système où il y a des secteurs constitués en municipalité et des secteurs non constitués en municipalité. La province doit également bâtir des communautés durables qui jouissent d'une stabilité financière. À l'heure actuelle, il y a trop d'inégalités. »

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Le Nouveau-Brunswick est un ensemble diversifié et complexe d'entités qui ont des modes de vie extrêmement différents. La diminution du nombre d'entités de gouvernance aura pour effet de produire des politiques-cadres plus restrictives qui détruisent la diversité actuelle. »

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Le maintien d'une structure de gouvernance locale constituée d'un très grand nombre d'éléments favorise la participation locale à notre démocratie et aide à répondre aux besoins locaux et à tenir compte des différences. Cela permet aussi la communication de points de vue sur les services à fournir et les besoins en matière de fiscalité à satisfaire pour permettre la prestation de ces services. »

Les changements démographiques qui s'opèrent dans la province sont largement compris. Plusieurs voient dans la collaboration accrue un moyen d'aider à assurer la viabilité de leur communauté.

Quelques répondants ont réclamé qu'une éventuelle restructuration des entités de gouvernance locale soit fondée sur des critères minimaux d'assiette fiscale et de population. Il a été reconnu que le critère de viabilité actuel, soit 4000 résidents ou une assiette fiscale de 200 millions de dollars pourrait ne plus être considéré comme suffisant pour déterminer la viabilité.

#### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Une trop grande centralisation signifie que la voix des citoyens peut se perdre facilement. »

Une critique soulevée par plusieurs représentants de DSL concernait le fait de devoir payer pour des services qu'ils ne veulent pas ou dont ils n'ont pas besoin. Ces représentants s'inquiétaient des répercussions possibles pour leur taux d'impôt foncier actuel et futur. Les résidents souhaitent pouvoir se prononcer sur la façon dont les fonds publics sont attribués et avoir des renseignements pour savoir quels services seraient avantageux pour leur communauté. Par exemple, une question fréquente était la suivante : « Si les DSL étaient regroupés en tant que communautés plus grandes, est-ce qu'ils devraient payer pour les trottoirs, les réverbères ou les installations récréatives dans d'autres parties de la communauté ou dans leur communauté? » Il a été clairement indiqué que les taux d'impôt foncier différentiels doivent continuer à être établis en fonction des services offerts dans différentes zones d'une communauté.

#### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« La population du Nouveau-Brunswick est très diversifiée. Je crains que, sans gouvernance individuelle, certaines régions du Nouveau-Brunswick soient laissées pour compte. »

L'une des idées soulevées à plusieurs reprises au cours des séances de mobilisation des intervenants était la régionalisation représentative basée sur le modèle de la Colombie-Britannique. La mise en œuvre de cette approche accorderait aux secteurs non constitués en municipalité au Nouveau-Brunswick une représentation locale élue directement en proportion de la population, assurerait une plus grande équité fiscale pour

#### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Les résidents des régions rurales veulent des taux d'impôt foncier plus bas et la liberté de choix personnel en ce qui concerne leur propriété. Nous sommes disposés à payer pour les services indispensables (service d'incendie, service de police, collecte des déchets, ramasseur d'animaux). Nous ne sommes pas disposés à payer pour des choses luxueuses (centres communautaires, aréas, etc.) avec l'argent de nos impôts fonciers. »

les résidents des zones urbaines, suburbaines et rurales et aiderait à encadrer la croissance dans les centres urbains et à mettre sur pied une gouvernance locale plus efficace. Cette possibilité pourrait avoir pour effet d'accorder aux CSR un rôle administratif.

## Collaboration régionale

Bien qu'il n'y ait pas, à l'heure actuelle, de mesure incitative formelle pour favoriser la collaboration, il existe de nombreux exemples de communautés aux quatre coins du Nouveau-Brunswick qui travaillent ensemble pour contribuer au renforcement des régions. Dans certains cas, la collaboration est née de la nécessité parce qu'une communauté voulait concrétiser une initiative qu'elle était incapable de mener à bien par elle-même; dans d'autres cas, elle s'est opérée naturellement à partir d'un désir véritable de collaborer pour matérialiser une vision commune.

Les CSR sont considérées comme un atout précieux dans plusieurs parties de la province, mais des bémols ont été soulevés au sujet de leur structure. Certains estiment qu'il y a un déséquilibre entre les membres et le nombre de résidents que chaque membre représente, particulièrement dans le cas des gouvernements locaux ou des DSL de grande taille. Certains ont également déploré le fait que des communautés décident d'adhérer ou de renoncer à des services au cas par cas. Cette situation a pour effet de créer un système fragmenté qui amplifie les inefficacités et rend difficile la planification à long terme et le maintien du personnel.

Il est apparu clairement, tout au long du processus de consultation publique, que les Néo-Brunswickois sont disposés à travailler en collaboration dans certains secteurs et qu'ils souhaitent que les communautés collaborent pour offrir des services de manière rentable. Certaines régions ont déjà naturellement uni leurs forces pour aborder des enjeux comme le tourisme, le développement économique et le développement

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Encourager et/ou forcer la coopération et la collaboration entre les communautés quant au financement des infrastructures et en établissant des normes minimales pour les niveaux de service (service d'incendie, service de police, aménagement du territoire...) qui permettraient de mieux protéger les résidents, tout en forçant les communautés plus petites et non viables à se regrouper et à mieux coopérer. »

communautaire à l'échelle régionale. Bien qu'il n'y ait pas unanimité, des discussions approfondies ont eu lieu sur l'élargissement du rôle des CSR pour qu'elles offrent ces types de services à l'échelle régionale, mais il était clair que toute intervention en ce sens doit être soutenue par des ressources appropriées. Il a également été proposé que tout changement à la prestation des services, y compris la régionalisation d'un service, soit reconnu et pris en compte à l'échelle provinciale. L'une des propositions consistait à harmoniser les frontières régionales pour simplifier la prestation des services dans la province et éviter les chevauchements.

Au cours du processus de consultation publique, il a été fréquemment mentionné que bien que la coopération et le partage des coûts associés aux services soient importants, il n'existe pas d'approche universelle et, dans certains cas, les décisions devraient être prises à l'échelon régional pour choisir la meilleure approche concernant les modèles de prestation de services.

Voici une liste des services, énumérés sans ordre particulier, qui pourraient être assurés ou partagés à l'échelle régionale :

- Développement économique;
- Transport régional;
- Logement;
- Tourisme;
- Installations récréatives et culturelles;
- Croissance démographique;
- Bibliothèques;
- Services d'aide à l'établissement des immigrants;
- Services de police;
- Protection contre les incendies;
- Collecte des ordures et recyclage;
- Planification des mesures d'urgence;
- Protection de l'environnement;
- Entretien des routes locales.

À de nombreuses reprises, il a été mentionné que des communautés urbaines, suburbaines et rurales sont frustrées par le processus de mise en oeuvre de projets considérés comme étant de grandes infrastructures régionales. Les résidents des zones suburbaines et rurales ont souvent l'impression de subir des pressions pour soutenir la construction de nouvelles infrastructures « régionales » situées au cœur des zones urbaines. Ils estiment que les zones urbaines qualifient le projet de « régional » pour accéder à un partage des coûts à l'échelle régionale. Les représentants des zones urbaines ont fait valoir que ces infrastructures sont utilisées par l'ensemble de la région et lui sont bénéfiques, car ces infrastructures attirent davantage de personnes dans la région. À la lumière de ces points de vue divergents, certains ont demandé que le processus de réforme aide à clarifier la manière dont les projets pourraient être mis à exécution à l'échelle régionale et à définir ce qui est « régional » et ce qui est « local ».

L'accès à l'Internet à large bande et à haute vitesse dans toutes les régions de la province continue d'être considéré comme un problème à régler. Cela était particulièrement indéniable étant donné que les 25 séances de consultation ont été

tenues en ligne. Le manque de connectivité dans certaines régions était problématique pour certains résidents.

La question des services de police a été soulevée à plusieurs reprises, et des préoccupations ont été exprimées concernant les coûts, la présence adéquate des policiers dans diverses communautés et les hausses perçues du nombre de crimes signalés et non signalés. Certaines régions sont favorables à l'examen de modèles régionaux de maintien de l'ordre, de ressources partagées et de pouvoir d'achat en gros, ainsi qu'au partage de services spécialisés afin de réduire les chevauchements.

La même idée a été soulevée concernant la prestation de services de protection contre les incendies. Cependant, il a été fortement suggéré de promouvoir la coopération pour les services spécialisés et l'aide mutuelle, mais que la régionalisation du service d'incendie pourrait avoir pour effet d'augmenter les coûts et de dissuader le bénévole.

Il y a eu des discussions concernant la possibilité de permettre aux trois services d'électricité municipaux au Nouveau-Brunswick de faire concurrence sur le marché de l'énergie de la même manière que les sociétés privées, en modifiant les restrictions législatives concernant les profits. Les représentants de ces services d'électricité ont dit que les possibles effets de la réorganisation et de la régionalisation du territoire qu'ils couvrent devraient être considérés, de même que leur rôle dans l'offre de services municipaux.

Les représentants des jeunes ont soulevé l'idée Bâtissons autrement (en anglais : Build Another Way), qui privilégie l'utilisation de matériaux de construction durables, l'utilisation différente et optimale des infrastructures existantes et l'accès juste, équitable et inclusif aux infrastructures pour l'ensemble de la population. Ils ont également fait valoir que l'inclusion des jeunes dans la prise de décisions qui touchent leur communauté profiterait à tous les Néo-Brunswickois. Une suggestion consistait à faire participer les jeunes directement aux conseils municipaux en veillant à ce que chaque gouvernement local ait un siège réservé à un représentant des jeunes pour ainsi assurer leur pleine participation.

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Plusieurs écoles ont réorienté leur stratégie pour devenir des écoles communautaires. D'autres écoles ont intégré des centres de soins, des services de garderies, ou encore elles ont transformé leur bibliothèque en bibliothèque publique. En rassemblant les services essentiels des communautés, surtout rurales, sous un même toit, le gouvernement et les municipalités ont l'opportunité de réduire les coûts d'entretien de plusieurs édifices publics à long terme. »

Étant donné que des initiatives de consultation et de mobilisation avaient lieu simultanément dans les secteurs des soins de santé et de l'éducation au Nouveau-Brunswick, il a été noté que les entités locales ou régionales pourraient avoir un

rôle à jouer dans le recrutement des professionnels de la santé. Il a également été exprimé, dans le cadre du processus de consultation publique sur la réforme de la gouvernance locale et pendant des séances de consultation ciblée distinctes organisées par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, qu'il existe un désir d'améliorer la collaboration entre les gouvernements locaux et les écoles. Certains répondants et intervenants estiment que les priorités des écoles et les données démographiques des élèves sont importantes pour le processus de planification à l'échelle locale et que les gouvernements locaux devraient intervenir relativement à des questions reliées aux besoins des écoles locales, comme les loisirs, les infrastructures et la sécurité. De plus, les communautés veulent une meilleure intégration afin d'utiliser pleinement les infrastructures scolaires à leur disposition.

Il y a un important désir d'avoir des communautés inclusives et accueillantes. Cette réalité a été plus particulièrement exprimée par des représentants de groupes multiculturels et de nouveaux arrivants, qui ont suggéré que des politiques collaboratives sur l'équité et la diversité soient mises en œuvre aux échelles régionale et locale.

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Améliorer la collaboration entre les communautés et favoriser les partenariats à l'aide d'un processus structuré. Cela serait plus facile à faire à l'extérieur du modèle des CSR, avec des groupes plus petits dans une même région. Les DSL doivent avoir des représentants élus et être responsables des coûts. »

En ce qui concerne les normes de service et les paramètres pertinents à l'échelle provinciale et locale, il n'y a pas de consensus pour déterminer si les services devraient être évalués et si les niveaux de prestation devraient faire l'objet d'un suivi. Ceux qui étaient favorables à l'établissement de normes provinciales estiment qu'il est important d'être cohérent, à un niveau minimal, peu importe où une personne réside dans la province. Il a également été reconnu que l'établissement de seuils pourrait aider à améliorer le rendement et à clarifier les attentes des résidents. Cette question a été soulevée en tant que point important à prendre en considération par rapport à tous les services qui peuvent être partagés à une échelle régionale. Voici quelques-uns des services qui ont été mentionnés explicitement : transport régional, immigration, opérations touchant le réseau d'alimentation en eau, systèmes d'information géographique (SIG) et ingénierie. Ceux qui n'étaient pas d'accord avec l'établissement de normes de service étaient principalement inquiets des répercussions financières, plus particulièrement dans les cas où certains services ne sont pas largement fournis à l'heure actuelle.

## Aménagement du territoire

L'urbanisme ou l'aménagement du territoire peut être défini comme la gestion du développement des terres et des ressources. Ce processus permet un équilibre entre les intérêts des propriétaires et les besoins et les objectifs globaux de la communauté, tout en protégeant l'environnement. Cela procure un cadre à long terme pour orienter les changements et la croissance.

Des organisations représentant les industries de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie ont exprimé un point de vue cohérent selon lequel tout changement au système de gouvernance locale doit garantir que le développement des terres agricoles, des voies navigables et des forêts continue d'être géré au niveau provincial. Cela pourrait se faire par l'adoption d'un cadre stratégique provincial comprenant des déclarations d'intérêt provincial, des couches de plans d'aménagement du territoire et l'utilisation d'outils de planification nouveaux et améliorés. Cela pourrait aider les communautés et les régions à trouver un équilibre entre le développement, les actifs environnementaux et une exploitation des ressources reflétant les valeurs et les besoins locaux, tout en prenant en considération les intérêts plus larges de la province.

Les Néo-Brunswickois ont clairement exprimé le désir d'avoir un système d'aménagement du territoire qui traite tout le monde équitablement à travers la province, ce qui est perçu comme faisant défaut à l'heure actuelle. Plusieurs participants estiment que des outils comme les déclarations d'intérêt provincial peuvent être utilisés pour aider à régler le problème de l'étalement urbain, en créant une approche plus coordonnée et collaborative de la gestion du développement.

Des déclarations d'intérêt provincial ont été suggérées pour les sujets interdépendants suivants en matière d'aménagement du territoire :

- Aménagement côtier;
- Changements climatiques;
- Inondations;
- Exploitation des ressources naturelles;
- Actifs naturels;
- Agriculture;
- Modes de peuplement et environnement bâti sain;
- Foresterie;
- Mobilité, transport en commun et transport;
- Infrastructures stratégiques;
- Lieux historiques et archéologie.

Les intervenants du domaine du développement économique ont mentionné que l'adoption de plans municipaux et ruraux couvrant l'ensemble de la province peut contribuer à soutenir les efforts d'attraction des investissements en permettant de mieux comprendre quels types de terres sont disponibles pour quels types de développement.

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Les déclarations d'intérêt provincial sont nécessaires instaurer une approche plus durable et planifiée à l'échelle du Nouveau-Brunswick. En retour, cela aide à améliorer l'aménagement du territoire aux échelles locale et municipale. »

Des représentants de plusieurs petites communautés ont dit qu'en ce qui concerne les ressources professionnelles, elles n'ont pas les moyens d'embaucher des urbanistes, des inspecteurs du bâtiment et des agents de développement qui possèdent des qualifications minimales obligatoires; ils ont toutefois ajouté que les CSR disposant de telles ressources pourraient aider à corriger cette lacune. Dans le but de fournir des services justes et équitables à tous les Néo-Brunswickois, un ensemble minimal de services pourrait être obligatoire pour toutes les autorités de planification et cet « ensemble minimal » pourrait comprendre des services pour les bâtiments, les lotissements, la planification et le zonage.

Plusieurs gouvernements locaux veulent avoir davantage leur mot à dire pour ce qui est de l'emplacement de bâtiments comme les écoles et d'autres infrastructures du gouvernement provincial. Certains gouvernements locaux veulent que la province respecte les plans d'aménagement locaux et le zonage.

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Le zonage inclusif est un possible outil qui aiderait les gouvernements locaux à s'assurer qu'une portion du stock de logements locatifs demeure abordable. »

Les représentants d'un certain nombre de gouvernements locaux ont dit qu'ils cherchaient des solutions pour aider à atténuer des problèmes comme la disponibilité des logements locatifs abordables. Cela pourrait être réalisé à l'aide de nouveaux outils tels que le zonage inclusif.

L'organisme Wolastoqey Nation in New Brunswick a déploré que le livre vert ne mentionne pas la nécessité de protéger les droits

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Un gouvernement local peut imposer des contrôles stricts en matière d'urbanisme pour accroître la densité et maximiser l'efficacité, mais des règles plus souples pour l'aménagement du territoire et les impôts fonciers dans les DSL rendent plus attrayant le fait de bâtir à l'extérieur de la municipalité. Les coûts pour le propriétaire diminuent grandement, mais le fardeau financier de la municipalité et de la province s'alourdit. »

ancestraux et issus de traités, ni la manière dont les peuples autochtones participeront aux décisions concernant l'utilisation future des terres. Leur mémoire réclame une collaboration et une cogestion accrues et la reconnaissance du titre ancestral revendiqué par les Wolastoqiyik.

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Permettre à des personnes non autorisées ou non formées d'approuver des plans et de guider des processus publics vient avec des risques accrus pour la sécurité publique, des obligations, des complications pour les projets et des décisions qui ne correspondent pas aux intérêts de la population. »

## Financement du système de gouvernance locale du Nouveau-Brunswick

Il y a des liens directs entre la structure de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick et la manière dont le financement s'opère. Si la structure change, le financement doit être modifié, lui aussi.

Les gouvernements locaux et les DSL s'entendent sur le fait qu'ils doivent savoir comment une nouvelle structure de gouvernance sera financée avant que l'on ne décide quelle structure mettre en œuvre.

Tout au long du processus de consultation publique, il a été réitéré que les impôts fonciers constituent la principale source de recettes pour les gouvernements locaux. Plusieurs gouvernements locaux maintiennent leurs taux d'imposition stables depuis quelques années, mais une hausse des budgets a été constatée en raison de l'augmentation de la valeur des

évaluations foncières. Il était entendu que l'imposition devrait être basée sur les services reçus. L'utilisation efficace des taux d'imposition différentiels devrait être imposée dans toute collectivité restructurée.

Il y a consensus quant au fait que l'impôt foncier provincial pour les propriétés résidentielles non occupées par leur propriétaire et les propriétés non résidentielles devrait être diminué ou éliminé.

Cette position était partagée par des organismes de logement, des propriétaires de bâtiments, et des groupes d'entreprises. Il a été soutenu avec force que cela aiderait à encourager la construction d'un plus grand nombre d'unités résidentielles multiples à l'échelle de la province. Outre leurs inquiétudes

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« La réforme en cours doit être l'occasion de réduire le morcellement de la gouvernance locale, de mettre en place des structures adaptées aux réalités du 21<sup>e</sup> siècle, de réduire les iniquités financières et de donner les outils et les moyens à toutes les communautés, à toutes les régions, d'assumer leur développement. »

### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« En ce moment, il existe un déséquilibre au Nouveau-Brunswick qui fait que les contribuables dans les municipalités paient plus que leur juste part pour des infrastructures et des services essentiels qui profitent à la majorité des Néo-Brunswickois. Cette situation a engendré une crise financière dans certaines de nos municipalités qui entraîne des répercussions négatives pour l'ensemble de la province. »

concernant l'impôt foncier, les groupes d'entreprises se préoccupent également du fardeau fiscal global.

Certains intervenants ont réclamé une plus grande flexibilité pour les taux d'imposition et les classifications afin de décourager le développement industriel et commercial sur les terrains ruraux non aménagés situés juste à l'extérieur des limites des gouvernements locaux.

Il y avait une large adhésion à l'idée selon laquelle tous les types de propriétés dans les DSL devraient contribuer à la prise en charge des coûts associés aux routes locales au moyen de l'impôt foncier.

Des résidents et des organisations représentant des centres-villes ont dit que davantage pouvait être accompli pour favoriser le dynamisme et la durabilité dans les zones urbaines. Des commentaires ont été reçus sur la manière dont les évaluations foncières sont menées dans la province, notamment en ce qui concerne les terrains vacants et les propriétés sous-utilisées dans les zones d'amélioration des affaires.

#### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« Absolument aucun changement structurel ne devrait être envisagé sans une refonte de la structure de financement, en particulier l'établissement de taux d'imposition foncière et l'attribution des recettes. »

Selon des intervenants, une plus grande flexibilité financière pourrait être offerte aux gouvernements locaux, notamment en libérant de l'espace fiscal et en leur accordant une plus grande marge de manœuvre en termes de taux d'imposition et de classification des propriétés. Des occasions de partage des recettes provenant des contraventions, de la taxe sur le carbone et de la taxe d'accise sur le cannabis ont également été mentionnées.

Il a également été suggéré que la réforme de l'impôt foncier ou les changements aux systèmes ou aux taux d'impôt foncier provinciaux et locaux soient conçus pour être compatibles avec les stratégies de croissance à long terme au Nouveau-Brunswick.

#### CE QUE NOUS AVONS ENTENDU...

« En principe, j'aime l'idée [de faire une réforme], mais ces types de fusionnement donnent toujours lieu à des hausses d'impôt foncier. Nous ne pouvons pas nous permettre d'autres hausses d'impôt foncier. »

Bien qu'ils ne soient pas directement liés au financement du système de gouvernance locale, les processus existants qui permettent aux gouvernements locaux de gérer les conflits d'intérêts et le financement des élections municipales ont également fait l'objet de discussions.

## Prochaines étapes : un appel à l'action pour des changements

Tous les commentaires reçus sont en cours d'examen par l'équipe de la réforme de la gouvernance locale et seront considérés par le gouvernement lors de l'élaboration du plan visant à moderniser et à renforcer le système de gouvernance locale.

La réforme de la gouvernance locale exige des changements en profondeur. Le statu quo n'est plus possible. Ce rapport sommaire contient des exemples d'aspects qui pourraient et devraient être améliorés ou adaptés. La prochaine étape pour le gouvernement consiste à achever un plan qui décrit les changements et qui sera publié dans le livre blanc à paraître. Ce livre blanc présentera des changements audacieux et progressistes dans le domaine de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick.

Les possibilités dont il a été question lors du processus de consultation publique ainsi que les exercices tenus au cours des dernières décennies se concrétiseront par l'élimination de structures et de pratiques inefficaces et désuètes. La gouvernance locale et les changements à venir toucheront tous les Néo-Brunswickois.

Le changement n'est jamais facile. Il exige une ouverture d'esprit aux possibilités d'amélioration. Le changement pousse toutes les personnes concernées à sortir de leur zone de confort et à tirer parti d'occasions pour faire progresser la société et placer les intérêts du Nouveau-Brunswick au-dessus de leurs propres intérêts. Pour certains, le changement est plus facile lorsqu'ils sont en mesure de contribuer à sa conception. Si vous avez un projet en tête, c'est le moment de le soumettre à l'examen. Bien que cela ne s'applique pas à toutes les circonstances, il est généralement admis que pour être durable, une administration locale nouvelle ou renforcée devrait pouvoir compter sur un minimum de 4000 personnes ou 200 millions de dollars d'assiette fiscale.

Au cours des prochains mois et des prochaines années, il reviendra aux Néo-Brunswickois de relever le défi de réimaginer leur communauté pour qu'elle soit en harmonie avec le nouveau système de gouvernance locale.



